

Table des matières

| | | |
|----|---|----|
| 1 | Grand Paris Express : la ligne 15 Sud prévue pour fin 2024, après la ligne 16..... | 1 |
| 2 | «Jeux olympiques: urgence d'un plan de secours», par Patrick Devedjian..... | 2 |
| 3 | Gérald Darmanin : "L'Etat n'a pas su former les agents publics" | 4 |
| 4 | Macron vise 100 milliards d'euros d'économies..... | 6 |
| 5 | Industrie: premières pistes pour une nouvelle réforme fiscale | 8 |
| 6 | Marché du travail : radiographie de ce qui va mieux..... | 9 |
| 7 | Doux : un volailler anglais prêt à reprendre l'activité de Vendée..... | 10 |
| 8 | Total va acquérir Direct Energie pour 1,9 milliard d'euros | 12 |
| 9 | Retraités: on peut vraiment leur dire merci !..... | 13 |
| 10 | RATP, énergies, fonctionnaires... la contestation sociale gagne de nouveaux secteurs | 15 |
| 11 | SNCF : ce que l'ouverture à la concurrence pourrait changer | 17 |
| 12 | La révision constitutionnelle fait gronder les Assemblées..... | 18 |
| 13 | Europe : Macron et Merkel rentrent dans le dur | 20 |
| 14 | Le sommet Trump-Kim est désormais sur les rails | 21 |
| 15 | Cuba : Miguel Diaz-Canel, fidèle du régime, désigné pour succéder à Raul Castro | 22 |

III ILE-DE-FRANCE

LE PARISIEN – 19/04/2018

1 Grand Paris Express : la ligne 15 Sud prévue pour fin 2024, après la ligne 16



Par rapport au trois lignes prévues pour être livrées en 2024, ce sont les lignes 14 Sud et 16 qui seront réalisées avant les JO, la 15 Sud, pourtant déjà en travaux, arrivant fin 2024.

Le premier tunnelier du futur métro a commencé à creuser à Champigny-sur-Marne. A cette occasion, la Société du Grand Paris (SGP) a donné quelques précisions sur le calendrier des travaux.

Deux premiers mètres de creusés ! Il en reste encore des dizaines de milliers à faire pour boucler les 200 km de lignes de métro nouvelles du futur réseau Grand Paris Express.

Face à ce travail de titan, le calendrier de réalisation des lignes du supermétro s'affine, après [les annonces du gouvernement en février](#). On sait que les lignes 14 Sud, 15 Sud et une partie de la 16 sont prévues pour 2024. Mais dans quel ordre ?

Lors d'une visite du tunnelier de Champigny, la Société du Grand Paris (SGP), a précisé la semaine dernière que la ligne 15 Sud (Noisy-Champs - Pont de Sèvres) serait prévue pour « fin 2024 ». Déjà repoussée de 2022 à 2024, il faut donc s'attendre à la voir sortir après les JO. Elle n'est de toute façon pas nécessaire pour l'événement. Et elle est surtout très complexe à réaliser, avec des gares plus longues (plus de 100 m) et plus profondes (certaines à 50 m) que sur la ligne 16.

Le premier tronçon de la ligne 16 (Saint-Denis Pleyel - Aulnay-sous-Bois), doit, lui, être réalisé pour début 2024, avant les JO. Mais, contrairement à la 15 Sud, aucun tunnelier n'a commencé à creuser. Six sont prévus et les travaux sont moins complexes que sur la 15 Sud, assure-t-on à la SGP. Autre ligne qui doit être mise en service avant la 15 Sud : la 14 Sud (Olympiades-Orly) prévue aussi pour les JO 2024.

Jean-Gabriel Bontinck

L'OPINION – 19/04/2018

2 «Jeux olympiques: urgence d'un plan de secours», par Patrick Devedjian



« Après le fiasco de la programmation et du financement du Grand Paris Express, voici celui des Jeux Olympiques »

L'Inspection Générale des Finances, le Conseil général de l'environnement et du développement durable, et l'Inspection générale de la Jeunesse et des Sports, viennent de publier un rapport alarmant sur [l'organisation des Jeux Olympiques en 2024](#), intitulé « [Risques de délais et de coûts concernant certaines opérations majeures prévues pour les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024](#) ».

Après [le fiasco de la programmation et du financement du Grand Paris Express](#), voici celui des Jeux Olympiques. Les difficultés s'accumulent et la désastreuse réforme territoriale de la région parisienne complique encore davantage les choses en dispersant les responsabilités. La France risque de perdre la face vis-à-vis du monde entier : le quinquennat de François Hollande, malgré ses cocoricos persistants, n'a pas su organiser l'avenir de tout ce qu'il avait lancé ou accepté.

Fouilles préventives. Le Village Olympique et Paralympique qui s'étend sur trois communes de la Seine-Saint-Denis (Ile-Saint-Denis, Saint-Denis et Saint-Ouen) a fait l'objet d'un plan directeur réalisé par l'Etablissement Public Territorial de Plaine Commune. Le planning de synthèse de l'entreprise en charge est très serré et n'anticipe aucun aléa. Or il prévoit une livraison de la partie la plus importante du Village après les Jeux Olympiques ! Les procédures de marché se succèdent et entraînent de graves pertes de temps, la maîtrise foncière est mal assurée, la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) considère que des vestiges archéologiques très probables nécessiteront des fouilles préventives qui n'ont pas été prévues et provoqueront de nouveaux et importants délais, les travaux du Grand Paris Express sur le site sont en concurrence avec ceux du Village sans que l'arbitrage des priorités n'ait été établi. A Saint-Ouen un foyer de 280 travailleurs migrants doit être déménagé pour laisser place au Village : aucun terrain n'a encore été prévu à ce jour pour reconstruire un foyer et reloger les intéressés. Le lycée Marcel Cachin, vétuste, devait laisser la place à des installations logistiques : ce ne sera pas le cas faute d'avoir engagé son déplacement.

Moyens techniques. A Saint-Denis l'aménagement des 12 hectares de la Plaine Saulnier, face au Stade de France auquel il doit être relié par une passerelle piétonne, doit accueillir le centre aquatique Olympique. Mais ici non plus la maîtrise foncière n'est pas assurée et fait l'objet de conflits ; de plus le Plan local d'urbanisme (PLU) de Plaine-Commune n'est pas en conformité et aucune procédure de ZAC n'a encore été engagée.

Cerise sur le gâteau, [la Métropole du Grand Paris a souhaité assurer la responsabilité de l'opération d'aménagement, ne serait-ce que pour montrer qu'elle existe](#). Malheureusement, elle n'a pas les moyens techniques de le faire, à commencer par les ingénieurs qu'elle n'a pas recrutés ; de plus le Préfet, directeur général des services de son administration, vient d'être rappelé par l'Etat à d'autres fonctions. La Métropole n'a pas non plus les moyens financiers car son budget 2018 ne dispose que de 5 millions d'euros d'autofinancement. En cette époque où le Pacte financier Etat-Collectivités du gouvernement veut obliger les collectivités locales à contenir, voire à réduire, leurs dépenses, la Métropole du Grand Paris vient d'émettre un vœu demandant au Gouvernement « d'introduire dès les prochaines lois de finances les dispositions relatives aux ressources de la Métropole permettant à celle-ci d'être à la hauteur des ambitions qui ont été mises en elle »...

Il faudrait donc réduire les dépenses des départements et des communes qui investissent et assurent la réalité d'une politique sociale sur le terrain, tandis que l'Etat abonderait le budget d'un organe qui n'a fait que de la communication et n'est guère qu'une troisième strate d'élus communaux désignés !

Dérapages financiers. C'est au point que ce rapport recommande de décharger la Métropole, qui telle la grenouille de la fable n'a pas les moyens de ses prétentions, de ce projet. C'est par légèreté législative et complaisance politique que l'aménagement, désormais très aléatoire, de la Plaine Saulnier, avait pu être distrait de la mission de l'établissement public SOLIDEO, chargé de l'aménagement du projet Olympique. Le surcoût de l'opération d'aménagement de la seule Plaine Saulnier est d'ores et déjà estimé à 20 millions d'euros.

Les voies Olympiques sont les voies routières réservées aux participants et organisateurs des JO. : il s'agit de 166 kilomètres sur autoroutes, 151 kilomètres sur voies rapides et 49 kilomètres sur voies locales. Le budget prévu est de 15 millions d'euros à la charge de l'Etat, l'estimation du rapport est celle d'un dépassement de 109 millions d'euros.

Nous savons déjà que [le Grand Paris Express ne pourra être au rendez-vous des JO, et ne pourra respecter les conditions d'engagement qui ont été signées](#). Nous savons aussi que les estimations financières des travaux prévus ont largement dérapé. Nous voyons que pour le Village Olympique et les infrastructures qui en résultent, la problématique est la même et les déconvenues futures aussi. L'heure n'est pas aux explications courtes et faussement rassurantes, tandis que la responsabilité est celle de gouvernements précédents et d'une administration qui, elle, est permanente. Il faut dire la vérité aux Français et leur proposer un plan de secours. Le temps qui passe n'arrangera rien.

Patrick Devedjian

LA TRIBUNE – 19/04/2018

3 Gérald Darmanin : "L'Etat n'a pas su former les agents publics"

Lors de la matinale de la FNTF qui a eu lieu le 27 mars dernier, le ministre de l'Action et des Comptes publics Gérald Darmanin revient sur les réformes du gouvernement.

LA TRIBUNE - Vous avez eu la chance d'arriver au moment où le cycle économique redémarre. Le déficit public est passé sous la barre des 3%, à 2,6% l'an dernier, ce qui amène certains à poser la question de l'utilisation qui pourrait être fait de cette « cagnotte ». Que pensez-vous de ces demandes ?

GÉRALD DARMANIN - Nous connaissons de bonnes nouvelles avec des prévisions de croissance à 2% et de déficit public à 2,3% en 2018 dans le cadre du Programme de stabilité que nous avons présenté en Conseil des ministres le 11 avril avec Bruno Le Maire.

Mais sur l'amélioration des comptes publics, il faut rester prudent : la France a toujours le déficit le plus important de l'Union Européenne et nous sommes dans un contexte incertain au niveau international. Notre principal problème reste la dépense publique. Cela fait des années que nous avons des budgets en déséquilibre. Nous avons pris l'habitude de dépenser 125 quand on recevait 100 de recettes, soit 25% de plus. Aujourd'hui, alors que nous avons 101 de recettes, il faudrait dépenser 127 ?

Ce n'est pas comme cela qu'on s'en sortira. Il faut continuer de réduire la dette et le déficit, car la dépense publique fait naître des impôts et nous restons le pays d'Europe où ils sont les plus importants. Et faute d'avoir assez de recettes, nous empruntons, payons des intérêts et creusons la dette. Nous payons 42 milliards d'intérêts par an, plus que le budget de l'Armée. Ce cercle n'a rien de vertueux. Si nous n'utilisons pas cette amélioration relative pour nous désendetter, que ferons-nous le jour où il faudra affronter une nouvelle crise ? C'est pour cela que, quand j'entends le mot « cagnotte », je sors le revolver : le père Noël n'existe pas, même à Bercy.

Le Medef a demandé un nouveau moratoire pour le prélèvement des impôts à la source, en avançant les difficultés que cela occasionnerait pour les PME, que lui répondez-vous ?

En arrivant aux responsabilités, j'ai déjà décalé d'un an sa mise en place, notamment parce que les chefs d'entreprise m'ont expliqué qu'ils n'étaient pas prêts. Nous avons fait des expérimentations au cours de l'été dernier et j'ai pris à l'automne la décision de confirmer sa mise en place en 2019. J'ai conscience que cela exige des entreprises un effort de préparation, mais j'ai souhaité privilégier l'intérêt des contribuables pour qui ce sera un vrai progrès : près de 7 millions de foyers voient en effet leurs revenus baisser d'au moins 30% d'une année sur l'autre.

Payer l'impôt avec un an de retard les met en difficulté. L'impôt à la source sera une simplification bienvenue pour tout le monde, et lorsqu'il sera entré dans les mœurs, plus personne n'imaginera qu'on puisse faire autrement. Je ne suis pas d'accord avec ceux qui disent que les salariés vont avoir l'impression de voir leurs revenus diminuer : plus de 60% des Français sont déjà mensualisés et payent leurs impôts le 15 du mois. Les payer en fin de mois, lorsqu'ils touchent leur salaire, et sur leurs seuls revenus du mois, va les arranger considérablement.

Cette réforme fera-t-elle faire des économies à Bercy ?

Les économies qui seront réalisées sont difficiles à chiffrer, mais sur les 1.600 postes d'emplois publics qui seront supprimés cette année, 1.400 le seront dans mon Ministère. Par exemple, la poursuite de la dématérialisation de l'impôt permettra de diminuer les effectifs ou de les réemployer à d'autres missions.

Vous avez baissé le taux de l'impôt sur les sociétés, mais les entreprises auraient aussi voulu la suppression des impôts sur la production qui empêchent les PME de grandir. N'avez-vous pas raté une occasion de faire une vraie réforme ?

En France, lorsqu'on souhaite baisser les impôts sur les entreprises, on a l'embaras du choix, et on peut toujours discuter de celui à baisser en priorité. Si on a baissé l'impôt sur les sociétés, c'était pour le mettre dans la moyenne des autres pays européens et rétablir la balance commerciale. Je constate que personne n'a demandé de le relever ! Le Président de la République a fixé un cap économique clair que nous tenons.

Le constat est qu'en France, il n'y a pas assez de capitaux qui vont s'investir dans les entreprises. C'est la raison pour laquelle nous avons créé la flat tax à 30% et supprimé la sur-fiscalisation de l'ISF qui était un impôt anti-investissement, tout en conservant, avec l'IFI, un impôt sur l'immobilier. Le but est de faire revenir les investisseurs dans notre pays et d'enrayer le départ des 1.000 contribuables qui le quittaient chaque année. Au total, je le rappelle, le Gouvernement a fait 10 milliards de baisse d'impôts cette année.

En 2019, la transformation du CICE pour pérenniser la baisse des charges sociale aura un effet ressaut sur le déficit. Est-ce que la Commission accepte ce choix au moment où la France va peut-être sortir de la procédure pour déficit excessif ?

Quand nous sommes arrivés à Bercy avec Bruno Le Maire, la prévision de déficit pour 2017 était à 3,4% : en finissant l'année à 2,6%, nous avons donc gagné 0,8 points. Il faut rappeler que 0,1 point de déficit, c'est 2,2 milliards d'euros !

Et pourtant, il a fallu recapitaliser Areva, trouver 5 milliards d'économies en plein été, et 5 milliards d'euros pour réparer l'annulation de la taxe à 3% sur les dividendes votée sous François Hollande. Sans ces efforts nous serions au-dessus des 3% de déficits. Je suis le Ministre des contribuables, il m'appartient de dépenser l'argent public de façon utile et de ne pas laisser à celui qui me succédera des dossiers comme ceux que nous avons trouvés en arrivant.

Vous avez présenté fin mars un projet de loi de lutte contre la fraude fiscale. Quelles sont les principales mesures ?

Il est difficile d'estimer le niveau réel de la fraude fiscale et sociale, même s'il est probable qu'elle se chiffre en dizaines de milliards d'euros. Ce que je sais, c'est que tous les ans l'administration fiscale redresse entre 18 et 20 milliards d'euros auprès des particuliers et des entreprises, et que nous en récupérons entre 10 et 12 milliards.

Rappelons que s'il y a de la fraude, c'est sur les contribuables honnêtes que se reporte la charge : lutter contre la fraude est donc une mesure de solidarité et justice. Ce projet de loi vise à donner aux administrations, notamment le fisc, les moyens techniques et juridiques pour s'adapter à des fraudeurs de plus en plus ingénieux. Nous allons recruter à Bercy des data scientists pour être en mesure de mieux détecter des systèmes organisés de fraude et d'évasion fiscale.

Bercy va aussi se doter d'une police fiscale, qui pourra par exemple recourir aux écoutes téléphoniques : une cinquantaine d'officiers fiscaux judiciaires seront recrutés dans un premier temps, et placés sous l'autorité d'un magistrat. Nous allons aussi nous attaquer à ceux qui proposent des montages d'évasion fiscale : il faut sanctionner le fraudeur, mais aussi celui qui organise la fraude. Enfin, nous instaurerons le plaider coupable et le « name and shame » pour les grands fraudeurs.

Ministre de l'Action publique, vous attendez en avril le rapport de la mission CAP22. Quelle sera la méthode pour réduire comme annoncé de 3 points la dépense publique d'ici la fin du quinquennat ?

Réduire les budgets de 5% chaque année à coups de rabot n'est pas une solution. Il faut changer de paradigme en revoyant le périmètre même de l'action publique. CAP22 réunit des experts de la société civile, issus du privé et du public, chargés de proposer des solutions disruptives dans une vingtaine de domaines.

A partir de leur rapport, le Gouvernement proposera des réformes structurelles. Nous voulons changer totalement de logiciel pour faire des économies durables tout en améliorant la qualité du service public pour les citoyens.

Comment convaincre les fonctionnaires d'accepter ces transformations ?

Tous les métiers se transforment avec la révolution numérique, y compris dans la Fonction publique. Jusqu'ici, l'Etat a été un mauvais employeur : pas de vraie politique RH, progressions de carrières à l'ancienneté... Surtout, l'Etat n'a pas su former les agents publics. Nous allons consacrer 1,5 milliards à la formation pour préparer la Fonction publique aux métiers de demain.

La concertation avec l'ensemble des organisations syndicales de la Fonction publique a été lancée officiellement le 29 mars, après près de 2 mois à échanger avec les organisations syndicales sur la méthode, et elle durera un an : nous discuterons de tous les sujets : recruter davantage sous contrat, revaloriser les salaires en rémunérant au mérite plutôt qu'en augmentant le point d'indice.

Nous proposerons aussi des plans de départs volontaires, qui sont une bonne méthode dès lors qu'elle est appliquée dans le respect des agents et qu'elle vise à accompagner des projets de restructuration précis. Les Français dans leur majorité, agents compris, ont conscience qu'il faut moderniser l'Etat : mais il faut maintenant leur expliquer comment on va faire.

100% des services publics disponibles en ligne en 2022, est-ce possible ?

C'est un objectif.. Il faudra donner le choix du numérique à chacun. Il y a encore beaucoup de travail pour arriver à une identité numérique unique. Autant de sujets sur lesquels nous travaillons notamment avec Mounir Mahjoubi. Ce sera une vraie simplification, qui nécessite des garanties en termes de protection des données.

Propos recueillis par Philippe Mabilie

LE FIGARO – 19/04/2018

4 Macron vise 100 milliards d'euros d'économies



La meilleure santé de l'économie française contribuera à mieux maîtriser les dépenses que prévu.

Le chiffre fait mouche. La trajectoire des finances publiques présentée à la Commission européenne par le gouvernement sous-entend désormais la réalisation de plus de 100 milliards d'euros d'économies entre 2017 et 2022, a chiffré [le rapporteur général du budget à l'Assemblée, Joël Giraud](#) (LaREM) dans un rapport publié jeudi. L'été dernier, le montant des économies à réaliser était estimé à environ 80 milliards.

«Cette actualisation ne résulte pas d'un changement de cap ou d'une réorientation de la politique budgétaire, a d'ailleurs martelé Joël Giraud devant la Commission des finances lors de l'examen du programme de stabilité mardi soir. Elle a essentiellement pour objet de tenir compte du fait que [la croissance a redémarré plus vite que prévu.](#)» En 2017, la croissance a atteint 2 %, contre 1,7 % envisagé. Elle devrait ensuite être supérieure aux prévisions initiales jusqu'en 2019 (2 % au lieu de 1,7 % en 2018, puis 1,9 % au lieu de 1,7 % en 2019).

Le nouveau chiffrage ne signifie pas que le gouvernement veut réaliser davantage d'économies. Il faut savoir d'abord que ces 100 milliards d'euros ne traduisent pas une fonte nette des dépenses publiques. Ni même un ralentissement supplémentaire par rapport à leur évolution naturelle. Cette somme matérialise en réalité la baisse de quatre points en cinq ans de la part des dépenses publiques dans le produit intérieur brut (le PIB, la richesse créée en un an par la France), à 51,1 points, que vise l'exécutif. Or, cet indicateur est à manipuler avec des pincettes. En l'occurrence, il peut baisser parce que la croissance économique bondit, et non pas seulement parce que des économies sont réalisées. C'est ce que traduit la révision à la hausse du montant des économies à 100 milliards.

Effet bénéfique, mais temporaire

Outre cet effet statistique, cette meilleure croissance aura un effet très bénéfique, mais temporaire, sur les finances publiques. D'abord, les recettes rentreront plus facilement dans les caisses publiques. Ensuite, certaines dépenses dépendant de la santé de l'économie française ralentiront automatiquement, comme les allocations chômage. De quoi, là encore, faire gonfler les estimations d'économies jusqu'à 100 milliards d'euros.

Par conséquent, la majorité peut [aller plus loin que ce qu'elle prévoyait en matière de baisse du déficit public](#), sans réaliser en réalité plus d'efforts! Et afficher dans son programme de stabilité un objectif d'excédent budgétaire en 2022 de 0,3 point de PIB, contre un déficit de même ampleur initialement prévu. La France affichant un déficit chaque année depuis 1974, Emmanuel Macron réaliserait alors une performance historique.

Une performance en demi-teinte toutefois. «Il y aura bien des économies durables réalisées d'ici à 2022, mais pas à la hauteur de ce qui est affiché», nuance en effet François Ecalte, spécialiste des finances publiques et fondateur de Fipeco. Le retour dans le vert des comptes publics sera en effet davantage la conséquence d'une bonne fortune économique, qui peut à tout moment se retourner, que d'économies structurelles, réelles mais insuffisantes.

Guillaume Guichard

LE FIGARO – 19/04/2018

5 Industrie: premières pistes pour une nouvelle réforme fiscale



INFO LE FIGARO - Le groupe de travail lancé en février a rendu un premier document de travail qui liste les travers des «impôts de production» qui grèvent la compétitivité des entreprises tricolores.

Il est des impôts que doivent payer les entreprises même quand elles ne gagnent pas d'argent. Le groupe de travail lancé en février par le ministre de l'Économie Bruno Le Maire sur ces «impôts de production» a envoyé au patronat et aux syndicats son document d'orientation, que *Le Figaro* s'est procuré. Celui-ci liste les différentes pistes pour alléger cette fiscalité qui pèse 72 milliards d'euros dans les comptes des entreprises. Il y a urgence. «Le niveau de prélèvements obligatoires de production est une spécificité française qui désavantage nos entreprises», souligne le groupe de travail, constitué d'industriels et de hauts fonctionnaires de Bercy.

Le rapport pointe quatre leviers pour alléger la charge fiscale des entreprises industrielles. D'abord un éventuel allègement des impôts reposant sur le chiffre d'affaires, un bien mauvais indicateur de la capacité de la société à payer des impôts, glisse au passage le groupe de travail. Le principal de ces impôts, la Contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S), ne s'applique déjà qu'aux entreprises réalisant plus que 19 millions d'euros de chiffre d'affaires. On pourrait ainsi aller au-delà. Mais l'industrie n'est que le troisième contributeur de cet impôt qui rapporte 3,6 milliards par an à la Sécurité sociale.

Impôts déconnectés de la capacité financière des entreprises

Deuxième piste, l'allègement des impôts de production reposant sur le foncier, comprendre les bâtiments possédés par l'entreprise. Encore une fois, cette assiette «est déconnectée de la capacité d'une entreprise à payer l'impôt» car «une présence (immobilière) importante ne présage pas du caractère bénéficiaire d'une entreprise». Les entreprises règlent malgré tout deux impôts reposant sur ce critère, la taxe foncière et la Contribution foncière des entreprises (CFE). Et c'est l'industrie qui paie la plus lourde facture au titre de ces impôts (23% du total). Toutefois, relativisent les auteurs du rapport, ces taxes «permettent de faire contribuer l'entreprise au développement et à l'entretien des services publics locaux».

Autre taxation qui pose problème, celle reposant sur la masse salariale, comme le versement transport et la taxe sur les salaires, cette dernière ne concernant pas l'industrie. «La taxation supplémentaire du travail apparaît contradictoire avec l'objectif de réduction du chômage lorsque celui-ci reste à un niveau élevé», relève le document de concertation. Dans le viseur du groupe de travail figurent aussi et surtout les dizaines de «petites taxes», celles qui rapportent moins de 150 millions d'euros. «Il apparaît utile de réduire significativement le nombre de taxes à faible rendement en procédant par vagues de suppression afin d'étaler sur plusieurs années l'effort financier», préconise le rapport. En effet, «elles entraînent des coûts de gestion pour les entreprises et pour les administrations trop élevés».

Reste la taxation sur la base de la valeur ajoutée, à laquelle le groupe de travail ne semble pas forcément vouloir s'attaquer. Le principal impôt reposant sur cet agrégat comptable, la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), est en effet «plus proche que les autres impôts de la faculté contributive d'une entreprise».

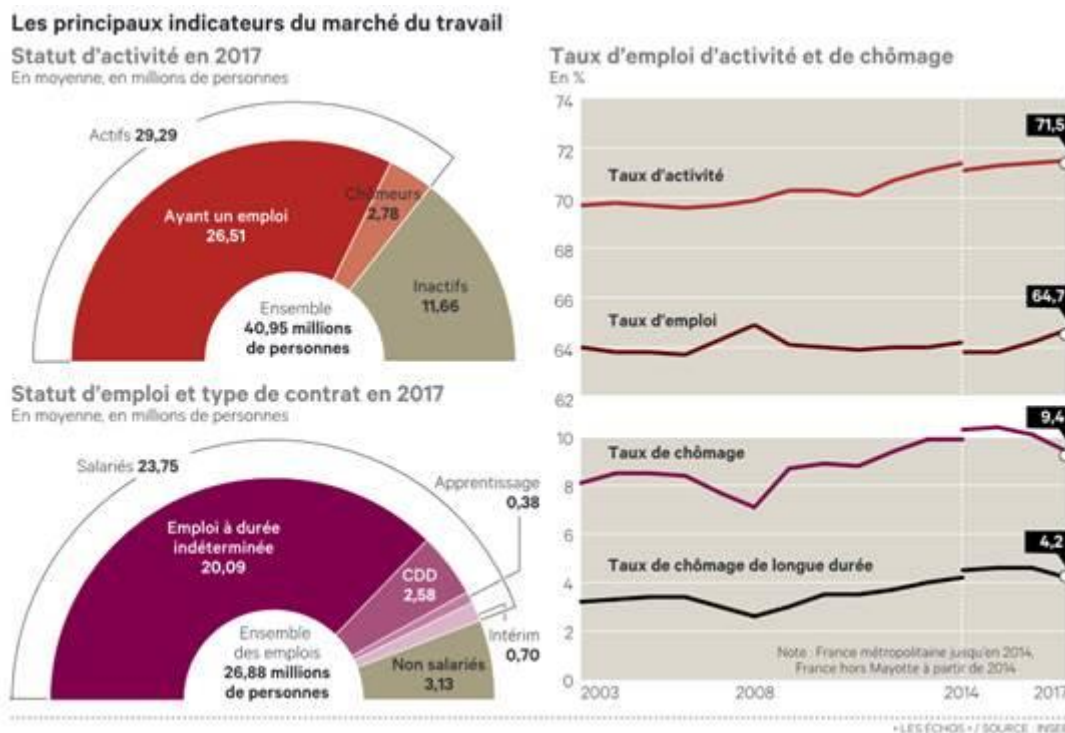
Qui dit baisse d'impôts, dit pertes de recettes pour les finances publiques. Le groupe de travail s'est donc penché sur la manière de financer un allègement des impôts de production. Sans trouver de solution miracle. Économies budgétaires, accélération de la hausse déjà programmée de la fiscalité

énergétique, hausse générale ou ciblée de la TVA... aucune des pistes de réflexion n'est évidente à mettre en œuvre, reconnaît le groupe de travail. Mais, à défaut de proposer des solutions clés en main, le document «a vocation à susciter des prises de position de la part des parties prenantes qui vont être consultées».

Marie Visot et Guillaume Guichard

LES ECHOS – 19/04/2018

6 Marché du travail : radiographie de ce qui va mieux



Dans une étude publiée ce mercredi, l'Insee constate une franche amélioration de la situation de l'emploi en 2017. Le taux de chômage a reculé, le taux d'activité et d'emploi a atteint un plus haut depuis des décennies et le CDI est resté prédominant.

Tout sur le marché du travail ou presque... Dans une étude publiée ce mercredi, l'Insee confirme la nette baisse du taux de chômage en 2017, la forte remonté du taux d'emploi et la résistance des CDI.

Taux de chômage en baisse

C'est l'indicateur le plus regardé même s'il ne résume pas à lui tout seul la santé du marché du travail. En moyenne, il s'est situé à 9,4 % de la population active en France hors Mayotte en 2017 (8,9 % en toute fin d'année). Soit un recul de 0,7 point en un an. Ce repli a concerné toutes les tranches d'âges. Après avoir continûment augmenté depuis 2008, le taux de chômage de longue durée (un an au moins) a baissé l'année dernière, de 0,4 point à 4,2 %.

Pour compléter le tableau, il faut prendre en compte le « halo du chômage », c'est-à-dire 1,6 million de personnes qui souhaitent travailler mais ne répondent pas à l'un des critères pour entrer dans la case chômeurs. Au total, cela donne 4,4 millions de personnes sans emploi et qui souhaitent travailler.

Le CDI reste le contrat roi

Le salariat en France ? Malgré ce que pourrait laisser penser le développement des plates-formes Internet, de l'auto-entreprenariat ou la multiplication des contrats courts, il continue à bien se porter. Sur les 23,7 millions de personnes en emploi en moyenne, on en comptait 84,6 % en contrat à durée indéterminée (CDI ou fonctionnaires) et 10,8 % en CDD, contre 3 % en intérim ou 1,6 % en apprentissage.

A noter toutefois que l'emploi à durée indéterminée, même si c'est toujours la forme contractuelle la plus répandue, a diminué de 1,7 point depuis 2007 en France métropolitaine. Le recul a même été très prononcé l'année dernière (-0,5 point). La baisse pourrait connaître un coup d'arrêt du fait de [la très forte progression des CDI dans les embauches](#) . Quid des 3,13 millions de personnes en emploi mais non salariées ? Leur part est presque stable, sachant que l'indépendance concerne bien davantage les hommes que les femmes, et les seniors que les moins de 25 ans.

Taux d'emploi au plus haut depuis 1980

Combien de personnes âgées de 15 à 64 ans travaillent en France ? Ce pourrait être une question piège de Jean-Jacques Bourdin à un ministre du Travail un matin sur BFMTV et RMC. Réponse : 26,5 millions en moyenne en 2017 en France hors Mayotte. Soit, si l'on ramène ce chiffre à l'ensemble de cette tranche d'âge, [un taux d'emploi de près de 65 %, au plus haut depuis 1980](#) .

Pour corser l'interview, l'animateur vedette pourrait élargir à la population active, c'est-à-dire en emploi ou au chômage. Ce qui donnerait 29,3 millions de personnes. Soit, toujours par rapport à la tranche d'âge en question, un taux d'activité de 71,5 %, au plus haut depuis 1975 du fait du recul de l'âge de la retraite et des restrictions d'accès aux dispositifs de départs anticipés.

« *La participation accrue des femmes au marché du travail participe également à la progression d'ensemble* », souligne l'Insee. La radiographie de l'Insee comptabilise, par ailleurs, 11,7 millions d'inactifs, c'est-à-dire - toujours selon les définitions officielles - de personnes qui n'occupent pas un travail ou ne sont pas disponibles pour cela, ou n'en recherchent pas activement.

Alain Ruello

ENTREPRISES

LE FIGARO – 19/04/2018

7 Doux : un volailler anglais prêt à reprendre l'activité de Vendée



[Chesterfield Poultry, spécialiste du poulet halal, a fait une offre sur des sites délaissés par LDC et Al-Munajem.](#)

Suite du feuilleton pour le sauvetage du volailler Doux, dont la liquidation judiciaire a été prononcée il y a deux semaines. Quatre nouvelles offres de reprise ont été déposées auprès du tribunal de commerce de Rennes. Parmi elles, celle de l'industriel britannique Chesterfield Poultry, le spécialiste du poulet halal, a créé la surprise.

Cette PME anglaise, qui appartient à ses dirigeants, propose en effet de reprendre l'abattoir vendéen de Chantonay, qui n'avait jusqu'à présent intéressé aucun des autres candidats repreneurs. Tous les emplois de ce site (145 personnes) seraient conservés par le Britannique.

Cette offre de reprise viendrait compléter [celle du groupe sarthois LDC](#) (connu pour sa marque Poulets de Loué), qui s'intéresse surtout aux activités bretonnes de Doux, et non à celles qui sont installées en Vendée. Elle serait aussi complémentaire de celle du Saoudien Al-Munajem, premier client du volailler, lui aussi sur les rangs pour certaines activités.

De plus, Chesterfield Poultry a également déposé une offre pour le couvoir de L'Oie (Vendée) et ses 85 salariés, ainsi que pour l'usine d'aliments des Essarts-en-Bocage (Vendée) et ses 15 salariés. Intégrée dans un consortium, l'offre de LDC sauvait déjà 900 emplois, sur les quelque 1200 que comptait Doux. Avec, en outre, l'offre de Chesterfield Poultry, le nombre de postes préservés serait nettement plus important.

Réputation sulfureuse

Créé en 2002, Chesterfield Poultry, 70 salariés environ, est basé à Doncaster, dans le Yorkshire du Sud, en Angleterre. Il vend ses poulets notamment dans les petits supermarchés et les épiceries en Grande-Bretagne. Son chiffre d'affaires a bondi de 26 % l'an dernier, pour atteindre 75,48 millions de livres sterling (86,77 millions d'euros). Il a réalisé en 2017 un bénéfice avant impôt de 2,5 millions de livres, soit 3,1 millions d'euros.

Mais, outre-Manche, il a surtout fait parler de lui pour avoir pollué en 2016 les eaux de son fief du Yorkshire avec la bactérie E. Coli, privant quelque 3000 habitations d'eau potable. Il avait alors été accusé de douze infractions à la réglementation des eaux. Quelques années plus tôt, un de ses anciens dirigeants avait en outre écopé de quatre ans de prison pour avoir recruté des immigrés clandestins, qui payaient leur voyage et leurs faux papiers en travaillant à l'usine. Une descente de police avait permis de découvrir le pot aux roses en 2008.

Parmi les nouveaux repreneurs entrés en lice pour récupérer des activités de Doux figure l'allemand Saria, spécialiste de la valorisation des coproduits de viande. Ce dernier propose de reprendre la production de farine animale à Châteaulin avec 17 salariés.

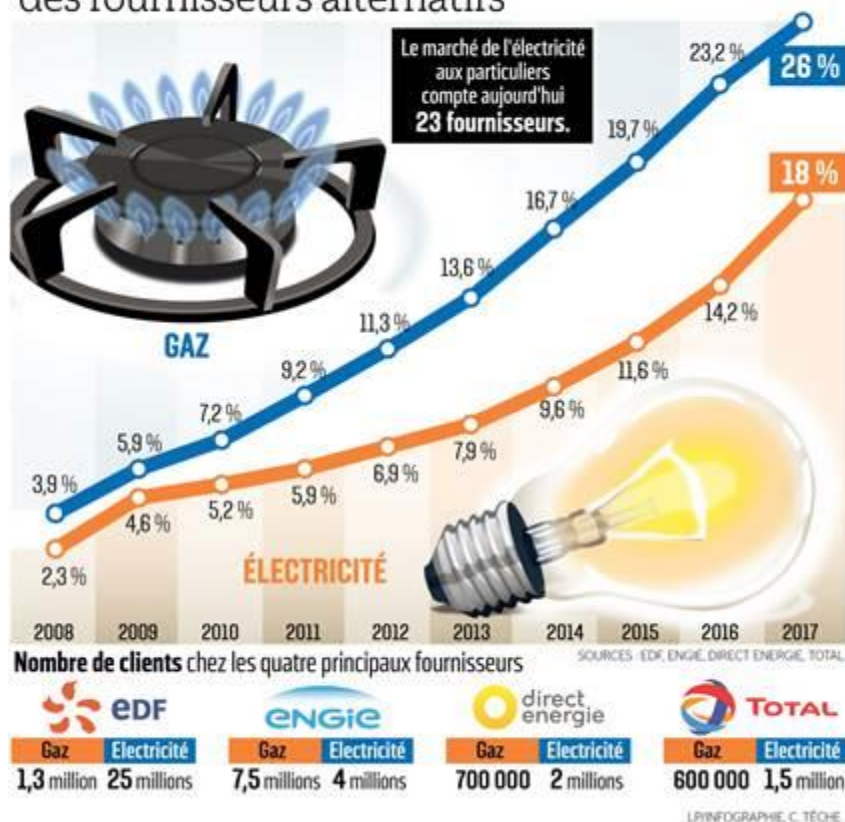
Quant au groupe Foch Investissement, il est, lui, intéressé par la reprise de 69 des 92 salariés du site de Plouray (Morbihan), contre 68 pour l'offre concurrente des Volailles de Plouray. Enfin, la société Yer Breizh, qui regroupe LDC, la région Bretagne, Terrena, Triskalia et Al-Munajem, reprendrait, elle, les fermes d'élevage, le couvoir de La Harmoye (Côtes-d'Armor), le site de Bannalec (Finistère), soit au total 97 salariés. Le tribunal de commerce rendra sa décision sur l'ensemble du dossier le 18 mai.

Anne Bodescot

LE PARISIEN – 19/04/2018

8 Total va acquérir Direct Energie pour 1,9 milliard d'euros

Progression des parts de marché des fournisseurs alternatifs



Le groupe pétrolier va s'offrir le principal fournisseur alternatif d'énergie pour 1,9 milliard d'euros. Avec cette opération, il vise 6 millions de clients à l'horizon 2022.

Une petite révolution dans le secteur de l'énergie. Le géant pétrolier et gazier français Total a annoncé ce mercredi son intention de racheter le leader des fournisseurs alternatifs d'électricité Direct Energie et son portefeuille de 2,5 millions de foyers. Montant de la transaction : 1,9 milliard d'euros. Après avoir racheté en 2016 le belge Lampiris pour 180 millions d'euros, puis lancé en 2017 sa filiale Total Spring, qui lui a permis en six mois de récupérer 500 000 clients (au rythme de 2 500 nouveaux contrats chaque jour), Total continue sa stratégie de conquête.

« Ce rapprochement avec Direct Energie était attendu depuis plusieurs mois, observe un expert. Mais ce qui est plus surprenant, c'est le calendrier. Le secteur est depuis un moment en pleine mutation, mais le rythme des restructurations s'accélère encore. » Le mouvement s'est amorcé en Allemagne avec le gigantesque accord conclu entre les énergéticiens Eon (50 millions de clients) et RWE.

Avec 23 fournisseurs d'électricité sur un marché toujours dominé à 85 % par l'opérateur historique EDF, il n'est pas surprenant que des rapprochements s'opèrent également en France. « L'électricité, c'est l'énergie du XXI^e siècle, estime Xavier Caïtuoli, PDG et cofondateur (en 2003) de Direct Energie. De grands groupes comme Total, ou Shell l'ont bien compris. » Avec cette opération, le patron du groupe pétrolier Patrick Pouyanné vise plus de 6 millions de clients résidentiels d'ici à 2022, ce qui ferait passer la part de Total sur le marché de 7 % à 15 %.

Contactée, EDF n'a pas souhaité réagir à cette information. Même si au siège de l'avenue de Wagram à Paris, on ne peut que constater cette nouvelle dynamique, avec de nouveaux entrants, pas forcément des énergéticiens d'ailleurs, à l'image de Cdiscount, le leader français de la vente de produit high-tech sur Internet, qui s'est lui aussi lancé dans l'aventure en octobre de l'année dernière. « La direction commerciale d'EDF est mobilisée, nous explique-t-on. Avec la multiplication de nouvelles offres, vertes,

à destination des technophiles ou encore adaptées aux propriétaires de véhicules électriques par exemple. »

Quid des consommateurs ?

Au final, ces rapprochements sont-ils une bonne nouvelle pour les particuliers ? « Il faut rester très vigilant, alerte François Carlier, le délégué général de l'association de consommateurs CLCV (Consommation, logement et cadre de vie). A terme, les trois plus gros acteurs du marché, à savoir EDF, Engie et Total, représentent une force de frappe tellement importante qu'ils pourraient manger tous les autres. La concurrence aura alors fait long feu et de nouvelles hausses tarifaires seront alors à craindre. »

Un avertissement qui survient alors que les tarifs régulés du gaz, fixés par les pouvoirs publics, [vont prochainement disparaître](#). Tandis que le sort des tarifs réglementés de l'électricité pourrait être fixé avant d'ici l'été par décision du Conseil d'Etat.

Erwan Benezet

::: SOCIAL

L'OPINION – 19/04/2018

9 Retraités: on peut vraiment leur dire merci !



Villes dépourvues de maires, enfants laissés à eux-mêmes, populations fragiles sans ressources ni accompagnement, chute brutale de la consommation : la France sans ses 17 millions de retraités ne tournerait pas rond

Gérard Larcher et Agnès Buzyn ouvrent le 19 avril un colloque au Sénat sur les retraites qui vont faire l'objet d'une réforme à hauts risques lancée en début de semaine. Critiqué pour la hausse de la CSG, Emmanuel Macron a multiplié les remerciements aux retraités lors de son interview sur TF1 la semaine dernière. De fait, outre ces nouvelles rentrées fiscales « nos anciens » font tourner une économie informelle vitale pour le pays.

Dans le film « Une journée sans Mexicains » de Sergio Arau (2004), une farce chargée de symboles, les Mexicains disparaissent de la Californie, tout à coup et sans explication valable. Personne n'avait jamais soupçonné combien de problèmes de plomberie, de fuites de gouttières, de jardins envahis par les herbes, de maisons écroulées, d'ordures accumulées dans les poubelles municipales, d'enseignants manquant dans les écoles et d'infirmières dans les hôpitaux une telle absence pourrait provoquer dans cet Etat américain. Imaginons qu'en France, de la même façon inexplicable, tous les retraités disparaissent, que se passerait-il donc ?

Ce serait d'abord l'affolement dans [près d'une commune sur deux, soit 17 708 villes françaises sur 34 516](#), qui n'auraient plus de maire. Selon les chiffres du ministère de l'Intérieur, au 1er janvier 2017, près

de 60 % des maires ont 60 ans ou plus alors qu'ils n'étaient que 49,7 % en 2014. Leurs adjoints sont en moyenne plus jeunes et au total la proportion de conseillers municipaux de 60 ans ou plus est de 34,7 %. Et plus de deux maires sur cinq sont retraités. « Nous sommes les sherpas pas chers de la République, explique Philippe Garcia, 68 ans, maire d'Arthez de Béarn, un village de 1 800 habitants. Tous les maires des villages autour de moi ont entre 65 et 75 ans et les jeunes ne se bousculent pas au portillon pour nous remplacer ».

« **Seniors solidaires** ». Dans ces villes sans maire, les enfants risquent d'attendre longtemps que quelqu'un vienne les chercher à l'école et les emmène à leurs cours de piano, de danse ou d'anglais après leur avoir fait prendre leur goûter. Les 15 millions de grands-parents français (chiffre Insee) assument à eux seuls le nombre quelque peu surréaliste de vingt-trois millions d'heures de baby-sitting par semaine ! Et 22 % des moins de 12 ans sont gardés par papy-mamie durant les congés scolaires... Ce qui permet à leurs parents de réaliser de belles économies et d'augmenter quelque peu leur pouvoir d'achat.

Il manquerait aussi du monde dans les écoles. Ainsi, en 2016, 17 315 « seniors solidaires » pour la plupart retraités bénévoles, sont allés dans des classes, pour faire la lecture à 641 000 enfants. Ils y sont envoyés par l'Association « [Lire et Faire Lire](#) » d'Alexandre Jardin. Tout le réseau associatif bénéficie d'ailleurs de la disponibilité des retraités et se trouverait fort dépourvu une fois ceux-là disparus. Qu'il s'agisse des Restos du Cœurs, du Secours Catholique ou du Secours Populaire, qui comptent entre 70 000 et 80 000 bénévoles chacun, la réponse est toujours la même : « le nombre de retraités parmi eux ? Nous n'avons pas de chiffres précis, mais c'est une énorme majorité. »

Villes dépourvues de maires, enfants laissés à eux-mêmes, populations fragiles sans ressources, le tableau n'est pas encore complet. Par exemple, combien de retraités accompagnent un conjoint malade à l'hôpital ou un proche handicapé dans un centre spécialisé ? « Les aidants bénévoles de proches vulnérables sont 8,5 millions dont 4,5 de retraités, affirme Serge Guérin, professeur à l'INSEEC, directeur du master direction des établissements de santé. On estime qu'ils font 20 heures en moyenne par semaine à 19 euros de l'heure, cela fait 164 milliards d'euros par an donc, près de 80 milliards pour les retraités qui ne sont pas facturés à la collectivité ». Retraités qui, selon ce professeur, représentent aussi aujourd'hui 40 % de la consommation. L'activité économique pâtirait donc sérieusement de leur disparition.

Le cinéaste qui se lancerait dans le tournage du film « Un jour sans les retraités » montrerait donc une France pas tout à fait à l'arrêt mais sans doute tétanisée, ne tournant pas très rond. L'exercice serait peut-être salutaire, car même si Emmanuel Macron a précisé le 12 avril qu'il n'avait [jamais pris « les retraités pour des portefeuilles »](#) et les a remerciés pour « l'effort qu'ils faisaient », le moins qu'on puisse dire, c'est que ceux-ci n'ont pas la cote. Le 12 mars, veille d'une manifestation de retraités contre la hausse de la CSG, Benjamin Griveaux, porte-parole du gouvernement, a expliqué que l'effort demandé « de quelques dizaines voire de quelques centaines d'euros pour les plus fortunés par an, permet à leur génération de tendre la main à la génération plus jeune. C'est aussi ça la solidarité entre générations ». Celle appelée à faire un effort étant celle, honteusement privilégiée des « baby boomers », ceux-là même dont la disparition pénaliserait beaucoup le pays.

Situation inédite. « En fait, le vrai baby boom a duré 20 ans, de 1946 à 1966, ensuite c'est son « écho » qui dure jusqu'en 1975. La population des retraités n'est pas du tout homogène, ceux qui ont eu beaucoup de chance sont nés dans les dix premières années, entre 1946 et 1956, explique Michèle Dion, professeur émérite de démographie à l'université Bourgogne Franche-Comté. Les « chanceux », eux, forment une catégorie qui est la première à n'avoir pas connu la guerre sur le territoire national, qui a accompagné les fameuses « trente glorieuses » et a été globalement épargnée par le chômage ; qui a bénéficié d'un nombre incalculable de progrès scientifiques, technologiques et médicaux dont ses aînés n'avaient pas encore vu la couleur. Mais elle a travaillé beaucoup pour cela : la quatrième semaine de congés payés date de 1968, la cinquième de 1982, [les 35 heures et les RTT du débat des années 2000](#). Et l'inflation galopante des années 1960 à 1980 qui leur a certes permis d'acquérir leur résidence principale n'est tout de même pas de leur fait ! Les baby-boomers se trouvent aussi au cœur d'une autre situation inédite : grâce à l'accroissement de la durée de la vie, ils doivent souvent s'occuper (y compris financièrement) de leurs parents devenus dépendants ; mais aussi, à cause de la crise économique, donner à leurs enfants un coup de pouce lors de leur entrée dans la vie active.

« Je n'ai jamais senti une telle opposition entre retraités et actifs de 40 ans », relève pourtant Michèle Dion. Le chômage de masse, accompagné d'une massification de l'enseignement supérieur non réfléchi, est passé par là, en particulier celui des jeunes. « On sent aujourd'hui la tentation de nier la question sociale au profit de la question générationnelle » estime Serge Guérin. La gériatre Françoise Forette juge « absurde » ce potentiel conflit de générations et s'énerve de la « victimisation » dont se prévalent parfois les générations les plus jeunes. Les jeunes adultes « pauvres » sont souvent peu diplômés; ils peinent à s'insérer dans le monde du travail et sont contraints de vivre avec de très bas revenus (indemnités de stage, bas salaires, soutien parental). Ce n'est pas en « tapant » sur les retraités que l'on améliorera leur sort.

Plus de pauvres chez les jeunes que chez les vieux? Pas si simple //

<https://www.lopinion.fr/edition/politique/plus-pauvres-chez-jeunes-que-chez-vieux-pas-si-simple-147624>

Irène Inchauspé

LE MONDE – 19/04/2018

10 RATP, énergies, fonctionnaires... la contestation sociale gagne de nouveaux secteurs



La CGT et Solidaires ont appelé à une nouvelle journée de mobilisation interprofessionnelle jeudi, dont le mot d'ordre est la « convergence des luttes » contre la politique du gouvernement.

La « convergence des luttes » tant attendue par les syndicats est-elle en train de se mettre en place ? Les cheminots de la SNCF ont commencé, mercredi 18 avril, leur quatrième séquence de grève contre la réforme ferroviaire, et de nouveaux secteurs se lancent dans le mouvement de contestation : la RATP, les électriciens ou encore les fonctionnaires.

Ces nouveaux foyers de mobilisation interviennent alors que la CGT et Solidaires ont appelé à une nouvelle journée de mobilisation interprofessionnelle jeudi, dont le mot d'ordre est la « convergence des luttes » contre la politique du gouvernement. **RATP : préavis de grève pour la fin de semaine**

Les lignes A et B du RER, en Ile-de-France, vont être perturbées dans les prochains jours. Quatre syndicats de la RATP – la CGT, l'UNSA, Sud et Force ouvrière – ont en effet déposé un préavis de grève. Celui de la CGT court de mercredi 22 heures jusqu'à samedi 7 heures.

Dans un communiqué sur la « Journée de convergence des luttes », le premier syndicat du secteur dénonce « une politique sociale quasi au point mort, une politique salariale qui impacte négativement la rémunération pérenne des agents, des suppressions de postes par centaines qui génèrent des dégradations importantes de conditions de travail ».

Ce mouvement de grève est également lié à celui des cheminots de la SNCF. Pour la CGT, la réforme de l'entreprise publique ferroviaire aura « inévitablement et de manière indiscutable des impacts pour la RATP ». Pour se faire entendre et défendre « la double question de la défense du service public et des conditions de sa réalisation », les salariés sont appelés à se joindre à la manifestation parisienne prévue à partir de 14 heures entre Montparnasse et la place d'Italie.

De leur côté, FO, l'UNSA et SUD, dont le préavis de grève illimité est en vigueur depuis 2011 pour contourner la loi sur le service public minimum, ont également déposé un préavis pour jeudi, mais sans appeler à la grève, afin de permettre aux agents qui le souhaitent de participer au rassemblement.

Les usagers des métros et tramways devraient toutefois être peu touchés par ce mouvement de grève, avance la direction de la RATP. Le trafic sera ainsi « *normal* » dans les métros et les tramways, « *quasi normal* » dans les bus. En revanche il sera perturbé sur la ligne A du RER avec trois trains sur quatre (un sur deux sur la branche Cergy-Poissy, exploitée par la SNCF), ainsi que sur la ligne B, avec un RER sur deux et un changement de train nécessaire en gare du Nord pour accéder à la zone SNCF.

Grève à la SNCF : un TGV sur trois et deux TER et Transilien sur cinq circuleront jeudi

Le trafic sera encore « *très perturbé* » à la SNCF, jeudi 19 avril, au deuxième jour de la quatrième séquence de grève contre la réforme ferroviaire, [a annoncé la direction](#) de l'entreprise ferroviaire mercredi.

Identiques à celles publiées pour mercredi, les répercussions à attendre dans les transports sont les suivantes :

- **Transilien** : deux trains sur cinq ;
- **TER** : deux trains sur cinq ;
- **TGV** : un train sur trois ;
- **Intercités** : un train sur quatre ;
- **Eurostar** : quatre trains sur cinq ;
- **Thalys** : trafic quasi normal ;
- **Lyria** : un train sur trois.

Concernant les différentes lignes TGV, la SNCF détaille :

- **axe est** : deux trains sur cinq ;
- **axe Atlantique** : un train sur trois ;
- **axe nord** : un train sur trois ;
- **axe sud-est** : un train sur trois
- **Ouigo** : un train sur trois.

- **Energie** : la CGT prévoit « **des coupures ciblées** » jusqu'à fin juin

Les électriciens et les gaziers de la CGT appellent également à « *la convergence des luttes* » pour bloquer la politique menée par le gouvernement. Pour cela, la FNME-CGT, première organisation syndicale dans l'énergie, a ainsi annoncé mercredi son intention de faire grève jusqu'à fin juin, avec plusieurs actions ciblées.

La fédération énergie souhaite notamment « *un nouveau service de l'électricité et du gaz* », a expliqué à l'Agence France-Presse, Sébastien Menesplier, secrétaire général de la CGT Mines-Energie.

Ces actions peuvent être « *des coupures ciblées, en direction des entreprises où les employeurs licencient* » ou « *criminalisent l'action syndicale* », a-t-il avancé, citant Carrefour en exemple. « *Des actions en direction des usagers pour ceux qui ont subi des coupures d'énergie* » sont également envisagées, ainsi que « *des basculements d'heures pleines en heures creuses* » pour faire baisser la facture des usagers, a-t-il ajouté. D'autres « *temps forts* » sont prévus le 24 avril, le 26 avril, le 1^{er} mai, les dates suivantes restant encore à déterminer, a prévenu M. Menesplier.

Et dans [un entretien au Parisien](#), ce dernier explique également vouloir mener des actions conjointes avec les cheminots : « *Lorsque nous avons appris que Guillaume Pepy (président de la SNCF) voulait mettre sur les rails 200 TGV supplémentaires pour assurer les départs en vacances, nous avons réfléchi à la manière dont nous pourrions intervenir. Sur les lignes, mais aussi dans les gares. Pas forcément pour que ces TGV ne roulent pas, mais au moins pour leur faire prendre du retard.* »

Sur Franceinfo, mercredi matin, le porte-parole du gouvernement, Benjamin Griveaux, a dit regretter ce nouveau foyer de contestation. Couper l'électricité d'entreprises « *qui ne vont pas bien et donc qui licencient, je ne suis pas sûr que ça améliorera la situation, a-t-il critiqué. Ce n'est sans doute pas la meilleure des manières d'aider cette entreprise et d'aider ses salariés* ».

- **Fonctionnaires : les syndicats souhaitent une mobilisation « dans la durée »**

Comme lors de la journée de mobilisation du 10 octobre, les neuf syndicats représentant la fonction publique ont lancé un appel unitaire pour un nouveau rassemblement le 22 mai. Ils appellent également à soutenir tous les mouvements de contestation qui ont lieu dans les services de la fonction publique (hôpitaux, ministère de l'économie et des finances, Météo France...).

L'intersyndicale espère « *faire encore mieux que le 22 mars* », journée d'actions à laquelle seuls sept d'entre eux avaient appelé, et qui avait réuni, à Paris, entre 32 500, selon la préfecture, et 40 000 fonctionnaires, selon la CGT. Rejoints ce jour-là par les cheminots, les syndicats souhaitent que le 22 mai soit cette fois « *dédié* » à la fonction publique. « *Nous appelons l'ensemble des personnels à se réunir partout où c'est possible* » en « *assemblées générales* », a expliqué Denis Turbet-Delof (Solidaires).

Les syndicats de la fonction publique dénoncent la réforme du gouvernement qui prévoit la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires sur cinq ans, ainsi que des restructurations touchant aux instances de représentation du personnel, au statut, à la rémunération et aux modalités de recrutement.

L'intersyndicale souhaite que la mobilisation se poursuive « *dans la perspective du fameux rendez-vous salarial* » annuel avancé cette année à la mi-juin – au lieu d'octobre habituellement – par le gouvernement, à la demande des syndicats.

LE PARISIEN – 19/04/2018

11 SNCF : ce que l'ouverture à la concurrence pourrait changer



Les opérateurs privés pourront faire circuler des trains sur le réseau ferroviaire autour de 2020 pour les lignes régionales et 2021 pour les autres.

Ce qui ne devrait pas être sans conséquence pour l'utilisateur.

Alors qu'une nouvelle journée de mobilisation a lieu ce jeudi, le gouvernement promet que l'ouverture du rail à la concurrence débouchera sur des trains plus nombreux et moins chers. Pourtant, le bilan dans les pays où le rail est déjà libéralisé est mitigé.

C'est l'argument choc du gouvernement. Grâce à l'**ouverture à la concurrence**, les Français bénéficieront, enfin, d'un service ferroviaire digne des **milliards d'euros déversés chaque année par l'État** avec des trains plus nombreux, plus ponctuels et moins chers. Du côté des syndicats, qui **manifestent jeudi** à l'occasion d'une journée interprofessionnelle, on voit ici une **disparition programmée d'un service public**.

Qu'en est-il ? Le Parisien-Aujourd'hui en France est allé en [Angleterre](#) et en [Italie](#), où la concurrence est déjà sur les rails. Et le résultat est des plus contrasté avec, par exemple, des tarifs qui ont bondi outre-Manche, mais chuté de l'autre côté des Alpes.

Alors quels avantages peut-on attendre en France de la libéralisation du rail décidé par Bruxelles en 1991 ? « Les effets sur le service ou la ponctualité se feront sentir progressivement », répond Marc Ivaldi, professeur à la Toulouse School of Economics et directeur de recherche à l'Institut d'économie industrielle. Mais, selon ce spécialiste, il n'y aura [pas de miracle sur les prix](#), « car ils sont déjà structurellement bas en France ».

De quoi faire bondir les voyageurs qui se plaignent régulièrement des tarifs jugés exorbitants du train.

« Je ne crois pas à une baisse des prix des billets »

« La concurrence aura le mérite de montrer que nous ne sommes pas si nuls et si chers que ça », résume un cadre de la SNCF. En avril 2017, un rapport du cabinet Boston Consulting Group (BCG), plaçait la SNCF en 4^e position sur 25 pays en termes de qualité de service et de sécurité devant les réseaux allemands, anglais, italien et espagnol.

Seul hic, « je ne crois pas à une baisse des prix des billets, confie le PDG d'un groupe qui devrait prochainement concurrencer la SNCF. En revanche, on va produire des TER moins cher. Ce sont des économies pour les Régions donc pour le contribuable. » Comme ce qui s'est passé en Allemagne, le modèle du gouvernement français.

« Le 1^{er} janvier 2020, il ne faut pas s'attendre à un grand soir, tempère une source gouvernementale. Le réseau français est malade. » En cause les centaines de chantiers de rénovation qui provoquent ralentissement et retards. Tout cela ne va pas disparaître d'un coup de « baguette magique ».

Et, puis, il faudra convaincre les cheminots, qui ont [hué Macron en déplacement mercredi à Saint-Dié-des-Vosges](#), du bien-fondé de la réforme votée mardi par les députés. L'annonce de la [fin du statut pour les nouveaux entrants](#) à partir du 1^{er} janvier 2020 ne va pas calmer les grévistes, dont le [taux global, 19,84 % \(dont 66 % de conducteurs\)](#) continue néanmoins de baisser.

Marc Ivaldi, professeur à l'École d'économie de Toulouse, spécialiste des transports // Ouverture à la concurrence du rail : « Il n'est pas certain que les prix baissent » //

<http://www.leparisien.fr/economie/ouverture-a-la-concurrence-du-rail-il-n-est-pas-certain-que-les-prix-baissent-18-04-2018-7671624.php>

Erwan Benezet et Vincent Vériier

::: POLITIQUE

LE MONDE – 19/04/2018

12 La révision constitutionnelle fait gronder les Assemblées



Le président du Sénat, Gérard Larcher, veut que le projet soit « réexaminé » et son homologue du Palais-Bourbon devrait émettre publiquement des réserves sur l'équilibre du texte.

Campé sur sa position d'opposant numéro un à la révision constitutionnelle, Gérard Larcher ne désarme pas. Après avoir bataillé contre l'interdiction du cumul des mandats dans le temps et l'introduction d'une part de proportionnelle, le président du Sénat a lancé, mardi 17 avril, une nouvelle offensive contre l'un des chantiers les plus importants de l'année pour Emmanuel Macron, le projet de réforme des institutions. Cette fois, M. Larcher dénonce un texte qui porte en son sein « *une vraie réduction des pouvoirs du Parlement* », a-t-il déclaré sur RTL.

Aux sources de son courroux, la dernière version du projet de loi constitutionnelle telle qu'elle a été transmise au Conseil d'Etat avant sa présentation en conseil des ministres le 9 mai. Ce texte (*Le Monde* du 15-16 avril) « *n'est pas celui sur lequel nous avons il y a dix-sept jours arbitré sous l'autorité du président de la République* », a dénoncé le président du Sénat. « *La révision constitutionnelle ne pourra pas se faire sur l'abaissement des pouvoirs du Parlement* », a prévenu Gérard Larcher avant d'annoncer qu'il écrirait au chef de l'Etat pour demander que le texte soit « réexaminé ». Selon son entourage, la lettre a été rédigée mardi.

Le patron du Sénat s'arc-boute notamment sur les propositions du gouvernement concernant l'accélération de la procédure législative. Principal point de crispation : le texte prévoit qu'en cas de désaccord entre le Sénat et l'Assemblée sur un texte de loi, et d'échec de la commission mixte paritaire à adopter une version commune, « *le gouvernement peut demander à l'Assemblée nationale de statuer définitivement* », privant le Sénat de nouvelle lecture. « *Même pas en rêve !* », s'indigne-t-on dans l'entourage de Gérard Larcher où l'on ajoute : « *Ce serait la fin du bicamérisme !* » Deuxième point critiqué : le fait que le gouvernement puisse « *inscrire plus facilement à l'ordre du jour des assemblées certains projets de loi jugés prioritaires* » dans les domaines économique, social ou environnemental. « *C'est une confiscation de l'ordre du jour par l'exécutif* », estime-t-on au Palais du Luxembourg.

Echo inédit à l'Assemblée

Toutes ces propositions figuraient dans les premières pistes dévoilées par Matignon aux parlementaires début mars, mais l'entourage de M. Larcher assure qu'elles ne sont pas « conformes » aux dernières négociations avec l'Elysée. Si, comme toujours, le président du Sénat s'est dit « *dans l'attitude de quelqu'un qui souhaite voir aboutir* » la réforme, « *en l'état c'est compliqué* », constate un de ses proches.

L'opposition des sénateurs sur ces points risque en effet de faire capoter la révision constitutionnelle. Si les précédents points de crispation de Gérard Larcher (le cumul des mandats ou la proportionnelle) ne relevaient pas strictement d'une révision de la Constitution, c'est bien le cas pour la modification de la procédure. Celle-ci ne pourra donc être entérinée que par un vote à la majorité dans les deux assemblées – et donc avec les voix de la droite sénatoriale –, puis par les 3/5^e du Parlement réuni en Congrès ou par référendum. Le blocage des sénateurs pourrait tuer dans l'œuf cet aspect de la réforme des institutions.

Surtout que les critiques de M. Larcher devraient trouver un écho inédit dans l'autre chambre parlementaire dès mercredi 18 avril. François de Rugy, qui n'a pas encore commenté publiquement la dernière copie du gouvernement, s'exprimera devant l'association des journalistes parlementaires en fin de matinée. Une invitation que le président de l'Assemblée a lui-même sollicitée la semaine dernière, au moment des premières fuites sur le projet gouvernemental, alors que le communiste Pierre Laurent devait initialement être l'invité de cette conférence de presse hebdomadaire.

« Parallélisme des formes »

L'entourage du président de l'Assemblée refusait, mardi, de dévoiler la teneur de son intervention mais une source parlementaire s'attendait mardi à ce qu'il fasse « *des passages médias pour dire tout le mal qu'il pense de la révision constitutionnelle* ». Le président de l'Assemblée nationale sera également

l'invité de Franceinfo jeudi matin. « *Lui et Larcher tentent d'exister, de se donner du contenu !* », brocarde un député proche de Matignon.

M. Rugy, qui aime se présenter comme un garant des droits du Parlement mais est aussi solidaire de l'exécutif, devrait, sauf surprise, émettre certaines réserves sur l'équilibre du texte. Dans une interview au *Monde*, début mars, il avait déclaré que « *le Parlement doit être davantage respecté dans notre fonctionnement institutionnel* ». A l'époque, il prévenait : « *Les parlementaires sont prêts à faire des efforts, mais le gouvernement doit aussi en faire.* » Evoquant un « *parallélisme des formes* », il se disait notamment favorable à ce que le temps de parole du gouvernement dans les débats soit limité, à l'instar de celui des parlementaires. Il avait également défendu la possibilité de rattacher un organe comme France Stratégie pour venir appuyer les parlementaires, ou encore la possibilité que le gouvernement présente un programme de travail sur plusieurs mois aux assemblées. Rien de tout cela ne figure dans la copie du gouvernement.

Sur quel ton lui en fera-t-il le reproche ? « *Rugy n'y trouve pas son compte non plus mais il est plus conciliant parce qu'il fait partie de la majorité* », croit-on savoir au Palais du Luxembourg. Le président de l'Assemblée nationale devrait se reposer sur les travaux législatifs à venir, qui auront vocation à rendre le texte plus conforme à la volonté des parlementaires. « *Maintenant que les propositions sont sur la table, il faut discuter* », avançait prudemment le vice-président de l'Assemblée nationale et député La République en marche, Hugues Renson. « *Cette réforme a pour finalité de renforcer les pouvoirs du Parlement* », poursuivait-il, estimant que les modalités du texte « *peuvent s'adapter pour atteindre cette finalité* ».

Par [Manon Rescan](#)

INTERNATIONAL

LES ECHOS – 19/04/2018

13 Europe : Macron et Merkel rentrent dans le dur



Le président de la République rend visite ce jeudi à la chancelière allemande à Berlin sur fond de discussions tendues sur l'avenir de la zone euro.

Tout un symbole. En plein [débat sur la future architecture de la zone euro](#), Angela Merkel reçoit ce jeudi Emmanuel Macron sur le chantier du Forum Humboldt, au Château de Berlin. Si elle ne partage pas le lyrisme de son invité, la chancelière allemande maîtrise tout autant le registre des symboles. L'explorateur allemand Alexander von Humboldt, dont la mère était d'origine française et huguenote, appelait la France sa « *seconde patrie* ».

Une exposition sur l'épargne à Berlin

Son frère Wilhelm, qui a vécu à Paris de 1797 à 1799, pourrait le plus inspirer le président et la chancelière. Philosophe et linguiste, il a notamment écrit sur « *les limites de l'action de l'Etat* » et planché sur l'influence du langage sur la pensée humaine.

Un mot allemand s'y prête particulièrement : « *Schuld* », qui veut dire à la fois dette et faute. Si les linguistes distinguent les deux significations, certains veulent au contraire voir un lien entre ce mot et

l'aversion viscérale des Allemands pour la dette. Ceux-ci adorent en revanche épargner, comme en témoigne l'exposition actuelle sur « *l'épargne, histoire d'une vertu allemande* », du Musée d'histoire allemand, situé en face du Forum Humboldt...

Débat tendu

Or c'est bien de dette et d'épargne dont il s'agit dans le débat tendu entre Paris et Berlin. Décidé à mieux armer la zone euro face à une prochaine crise, Emmanuel Macron voudrait la doter d'une capacité budgétaire et d'un ministre des Finances. L'Allemagne, à commencer par la CDU d'Angela Merkel, le soupçonne d'un stratagème visant à soutirer les excédents budgétaires allemands.

Imposant en France des réformes contestées, le président est déterminé à mettre sa crédibilité et son poids politique dans la négociation sur l'Union économique et monétaire (UEM). « *Si elle n'intègre pas ses politiques sociales et économiques, la zone euro se désintègrera* », a-t-il insisté mardi lors de ses réponses aux Vosgiens, à l'occasion de la [première consultation citoyenne à Epinal](#), appelant à des résultats concrets avant les élections européennes.

Après l'absence de gouvernement en Allemagne pendant six mois, la chancelière sait qu'elle doit maintenant répondre aux propositions d'Emmanuel Macron. « *Je pense que l'Allemagne peut apporter sa propre contribution et que nous trouverons d'ici juin des solutions conjointes, avec la France* », a-t-elle déclaré mercredi alors que [l'inquiétude grandit dans son camp](#).

Opel et Trump

Pour amadouer ses troupes, qui la soupçonnent de vouloir céder au charme du jeune président français, « *Mutti* » veut proposer de créer un « *conseil Jumbo* », associant les ministres de l'Economie à « *l'Eurogroupe* » composé des ministres des Finances de la zone euro. En filigrane : l'idée qui lui est chère d'accorder des aides aux pays en échange de réformes structurelles.

Alors que le président et la chancelière se rendent chacun la semaine prochaine à Washington, ils devraient également coordonner leur discours face à Donald Trump concernant les taxes américaines d'importation sur l'acier, dont les Européens sont exemptés jusqu'au 1er mai, les nouvelles sanctions contre la Russie, qui frappent indirectement les entreprises européennes ou la crise syrienne.

Angela Merkel pourrait aussi évoquer le dossier Opel. « *Nous attendons des entreprises qu'elles honorent les engagements pris lors de la reprise* » d'Opel par PSA, a-t-elle affirmé mercredi, alors que les salariés de la marque allemande s'inquiètent pour leur avenir.

Thibaut Madelin avec Catherine Chatignoux

LE FIGARO – 19/04/2018

14 Le sommet Trump-Kim est désormais sur les rails



[Le patron de la CIA a rencontré secrètement le leader nord-coréen pour préparer le sommet présidentiel annoncé début juin.](#)

Joyeuses Pâques à Pyongyang pour Mike Pompeo. Le patron de la CIA a rencontré Kim Jong-un en personne, lors d'une mission secrète dans la capitale nord-coréenne durant le week-end pascal, préparant le terrain pour un sommet historique entre le «Leader suprême» et Donald Trump. La rencontre confidentielle [«s'est bien déroulée et une bonne relation s'est établie»](#), a dit sur Twitter le président américain, confirmant qu'il rencontrerait Kim d'ici à «début juin», dans un lieu encore inconnu. «Nous avons de grandes chances de résoudre un problème mondial», s'est-il félicité, en recevant mardi le premier ministre japonais, Shinzo Abe, dans sa luxueuse résidence de Mar-a-Lago, en Floride.

L'entrevue pascale entre le nominé au poste de secrétaire d'État américain et le «Maréchal» trentenaire est le contact le plus élevé entre Washington et le régime paria depuis 2000, et la visite de Madeleine Albright à Pyongyang. À l'époque, la chef de la diplomatie de Bill Clinton préparait la venue du président démocrate, qui a achoppé faute d'accord sur le démantèlement d'un programme de missiles nord-coréens.

L'inattendu «sommet du siècle» est désormais sur les rails, [l'héritier de la seule dynastie communiste de la planète](#) ayant assuré que le dossier brûlant du nucléaire serait bien sur la table des discussions, selon l'Administration Trump. «Je suis optimiste sur le fait que le président et le leader nord-coréen peuvent avoir la conversation qui nous permettra d'obtenir le résultat diplomatique dont l'Amérique et le monde ont désespérément besoin», a déclaré, elliptique, Mike Pompeo lors de son audition de confirmation au Sénat. De quoi défier les nombreux sceptiques jugeant risquée cette rencontre sans filet pour un président en exercice.

Une ouverture nord-coréenne?

Aucun détail n'a filtré sur la nature des concessions que Pyongyang serait prêt à consentir en vue de la «dénucléarisation» de la péninsule, ni de celles exigées en retour. Mais les contacts préliminaires augurent d'une ouverture nord-coréenne. «Ils vont mettre une grosse proposition sur la table et Trump va l'acheter en proclamant victoire. Ce sera une feuille de route, mais sans dénucléarisation immédiate», prédit un ancien négociateur américain au *Figaro*. Le retour des inspecteurs de l'AIEA sur les sites nucléaires nord-coréens voire le démantèlement de ses missiles balistiques intercontinentaux (ICBM) pourraient faire partie des premières mesures visant à amadouer la première puissance mondiale.

Le calendrier de la dénucléarisation tout comme les contreparties seront au cœur des négociations, notamment les garanties de sécurité exigées par Kim, dont un traité de paix reconnaissant diplomatiquement son régime. La plupart des experts doutent de la volonté de Pyongyang de lâcher la «bombe», assurance-vie du régime, et craignent une manœuvre dilatoire tactique pour prévenir une frappe préventive américaine.

Les discussions sur un possible traité de paix mettant fin à la guerre de Corée (1950-1953) s'inviteront dès la semaine prochaine [au sommet entre Kim Jong-un et le président sud-coréen, Moon Jae-in](#), le 27 avril, à Panmunjeom, sur la zone démilitarisée. Séoul et Pyongyang, toujours techniquement en guerre, envisagent un nouveau «régime pacifique» pour remplacer le fragile armistice mettant fin aux hostilités qui firent 3 millions de morts, selon un officiel sud-coréen. Trump a donné «sa bénédiction» à ces discussions rares, tout en s'arrogeant le crédit du spectaculaire dégel sur la péninsule démarré [à l'occasion des Jeux olympiques d'hiver de Pyeongchang](#). Le troisième sommet intercoréen, le premier depuis 2007, sera un moment «remarquable dans l'histoire de l'unification» du pays, affirme le Rodong Sinmun, le quotidien du Parti, comme en écho à l'optimisme de l'imprévisible président américain.

Sébastien Falletti

LE FIGARO – 19/04/2018

15 Cuba : Miguel Diaz-Canel, fidèle du régime, désigné pour succéder à

Raul Castro



L'actuel vice-président a été désigné mercredi unique candidat pour prendre la suite de Raul Castro. Il deviendra le premier chef de l'État cubain né après la révolution de 1959.

Miguel Diaz-Canel a été désigné mercredi nouveau chef de l'État cubain, succédant ainsi à Raul Castro. «Ses uniques mérites, estime Abraham Jimenez, de la revue Web El Estornudo, sont d'être le premier dirigeant né après la révolution devenu vice-président et d'être le seul Cubain qui a osé s'asseoir au bureau politique avec une tablette entre les mains. Avec le temps, son visage jeune est devenu gris, jusqu'à arriver à la sobriété. Il a montré clairement qu'il ne sera pas l'homme du changement.»

Miguel Diaz-Canel est né le 20 avril 1960 à Placetas, dans la province de Villa Clara. Il a été marié et a eu deux enfants de ce mariage. Il est devenu ingénieur électronicien en 1985, après des études à l'université centrale de Las Villas. Il a été enseignant à l'université avant de partir en mission vers le Nicaragua des sandinistes. Quand il revient, il prend des responsabilités au sein des Jeunesses communistes. Il entre au comité central du Parti communiste en 1991, et s'efforce de donner une image moderne. Il porte des jeans, a les cheveux longs, se dit fan des Beatles et crée un centre culturel à Santa Clara, où seront accueillis des spectacles de travestis.

Raul Castro le repère, le fait nommer en 2003 premier secrétaire du Parti communiste de Holguin, et lui permet d'entrer au bureau politique du Parti communiste cubain. Il arrive au gouvernement en 2009, comme ministre de l'Éducation supérieure. Toujours sous l'impulsion de Raul Castro, il devient vice-président du Conseil des ministres, chargé de l'éducation, de la science et des sports. En 2013, il est désigné premier vice-président du Conseil d'État.

Pendant toutes ces années, il est resté très discret, ne faisant que de rares apparitions publiques. Il a tiré les leçons des aventures de beaucoup d'autres qui, à force de montrer leur ambition au grand jour, ont été écartés du pouvoir par les frères Castro. Toujours dans l'ombre de son mentor, Raul Castro, il a, sans cesse, prouvé sa fidélité au régime, se plaçant dans sa ligne dure lors de ses rares interventions publiques. Lors des élections du 11 mars dernier, qui ont lancé le processus de désignation du nouveau chef de l'État qui doit se tenir aujourd'hui, il avait salué «la génération historique qui nous a conduits et qui a forgé la révolution».

«Pour arriver où il est arrivé sans se faire défenestrer, la première condition est de rester dans les rails, et il a été très bon pour cela», analyse Nora Gamez Torres, du quotidien *Miami Herald*. «Jamais il ne dévie de la ligne du Parti.» Mais comme premier chef de l'État cubain né après la révolution, il risque de souffrir d'un déficit de légitimité.

Le défi des réformes

Outre qu'il n'a pas participé à la prise du pouvoir en 1958, il n'est de surcroît pas militaire, alors que les forces armées cubaines disposent d'un pouvoir politique et économique très important. Certes, il bénéficiera du soutien de Raul Castro, qui continue à diriger le Parti communiste cubain, grâce à son poste de premier secrétaire. Mais Raul Castro n'est pas éternel et on le dit très malade. Il est probable qu'il décèdera avant la fin des deux mandats de cinq ans que pourrait faire son dauphin.

Celui-ci aura à gérer une situation très délicate. L'économie stagne, les jeunes diplômés quittent le pays et le Venezuela, qui finançait le régime comme l'avait fait l'URSS jusqu'en 1989, est en ruine et ne peut

plus continuer à aider massivement Cuba. Pour relancer son économie, La Havane a reçu dernièrement le secrétaire général du Parti communiste du Vietnam, et salué «l'impressionnant développement économique» de ce régime communiste.

L'urgence, selon l'économiste cubain Omar Everlery, est d'[en finir avec la double monnaie](#), l'une convertible, le CUC, l'autre destinée aux Cubains, le CUP. Ce système crée des distorsions qui ont fini par paralyser l'économie. «C'est une réforme difficile mais indispensable, selon l'économiste cubain. Cela va rendre non rentable des entreprises d'État cubaines qui devront être soutenues ; mais sans cela, il est impossible de faire redémarrer l'économie cubaine et de faire venir les indispensables investissements étrangers.»

Pour Omar Everlery, il est également urgent de redynamiser «la production agricole et sucrière, qui a été abandonnée depuis de nombreuses années.» Pour financer ces réformes, le gouvernement pourrait utiliser les remesas, cet argent envoyé par les Cubains en exil, soit 3,5 milliards de dollars. C'est la seconde source de devises à Cuba, après l'exportation des médecins, évaluée à quelque 6 milliards de dollars.

Patrick Bèle

Vous souhaitant une bonne journée.

Bien cordialement,

Elena NATALITCH

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

elena.natalitch@medef-idf.fr

www.medef-idf.fr

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France
MEDEF Ile-de-France

